



Un montant de base
315 € à 787 €

*Montant individualisé en fonction
de la situation personnelle*



Un forfait pour la restauration
84 €



Un forfait pour le transport et l'hébergement
12 € à 116 €



Montant total par versement
411 € à 987 €

L'aide versée n'est pas imposable

L'AIDE FINANCIÈRE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE



L'aide financière peut être
cumulée avec l'ensemble des
aides sociales

(RSA, APL, Allocations familiales, etc ...)



*L'organisme peut réajuster
le montant de ces aides*